



Abomey-Calavi, le 17 / 09 / 2026

N°21/018 /C-AC/C-CAB/SE/DSI/DADE/SAC

COMMUNIQUE RADIO : (Large diffusion)

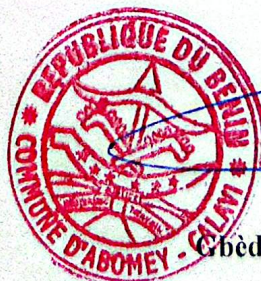
Le Maire de la commune d'Abomey-Calavi porte à la connaissance des populations et des usagers de la commune que dans le cadre de la procédure de déclassement de la réserve foncière sise au lot n° 649 de la ZOPAH d'une superficie de 5.868 mètres carrés, dans l'arrondissement d'Akassato, qu'il est ouvert une enquête de commodo et incommodo, conformément aux dispositions de l'article 276 de la loi n° 2013-01 du 14 janvier 2013 portant Code foncier et domanial en République du Bénin en son alinéa 2, modifiée et complétée par la loi N°2017-15 du 10 Août 2017.

La présente enquête commodo et incommodo se déroulera par affichage du 16 au 30 Septembre 2026 dans l'enceinte de l'arrondissement d'Akassato et à la mairie d'Abomey-Calavi.

A cet effet, toute personne intéressée, notamment les riverains, occupants ou toute personne susceptible de faire valoir des droits ou observations sur ledit domaine, est invitée à se présenter à l'arrondissement d'Akassato auprès du Secrétaire Administratif d'Arrondissement ou à la mairie au Secrétariat de la Direction des Affaires Domaniales et Environnementales afin d'y faire enregistrer ses réclamations, observations ou oppositions éventuelles.

Le Maire invite, par conséquent, toutes les personnes concernées à prendre les dispositions nécessaires pour faire valoir leurs droits et intérêts dans le délai prévu.

Le Maire



Gbèdandé Dénadjèdji Nathanaël KOTY

Ampliations :

- PDA
- MCVT
- MDGL
- Adjoints au Maire
- CA Akassato
- PS/CSAF

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNE D'ABOMEY CALAVI



1407
12/24/2011

**LOTISSEMENT DE LA ZONE
DES COOPERATIVES D'AMENAGEMENT RURAL
DE CALAVI-ANASSATO ET CALAVI-ZOUNDJA**

REPERTOIRE DE RECASEMENT

ILOT : 600 A 661

Réalisé par



Le Liquidateur

Michel Enagbo AHOUANNOU



**LOTISSEMENT DU DOMAINE DES COOPERATIVES D'AMENAGEMENT RURAL
DE CALAVI-AKASSATO ET CALAVI-ZOUNDJIA
(Cf décret n°232/PC/MDRC/SNDR du 08 Juillet 1965)**

ILLOT N° 649

N° d'ordre	Lettre PARC	ATTRIBUTAIRES			OBSERVATIONS
1	a	TITRE FONCIER 2542 ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE			
		RESERVE			
		ADMINISTRATIVE			



